



Élections délégués de personnel dans l'entreprise

Par Mike22

Bonjour,

J'aurais aimé avoir un renseignement. Dans mon entreprise se tiennent la semaine prochaine les élections délégués du personnel d'où je me présente sur une liste il s'avère que une liste adverse colporte de fausses rumeurs sur notre dos du style qu'on veut supprimer les jours de RTT pour se faire payer ce qui est entièrement faux quelles sont nos possibilités pour faire taire ses rumeurs légalement parlant que ce soit en terme juridique ou que ce soit au niveau des ressources humaines ? De plus ce même syndicat c'est permis de promettre avant que les listes soient déposées légalement à des membres du personnel des places au niveau du comité d'entreprise sans savoir s'ils allaient être élu pour les attirer dans leur rang le sauf erreur de ma part cela est formellement interdit et à tenter de démarcher un membre de notre liste une fois les listes déposées. Merci pour vos précisions.

Par kang74

Bonjour

Le comité d'entreprise n'existe plus .
les délégués du personnel non plus .
Maintenant existe le CSE, et les elections c'est fait pour élire les membres du CSE .

Donc ils peuvent promettre des places au CSE aux participants qui rejoignent leur liste, puisque s'ils sont élus, c'est pour avoir une place au CSE ...

Pour le reste vous avez le droit de communiquer comme eux : ni les membres d'une liste ou d'une autre ne peuvent changer les règles de l'entreprise : ce sera toujours l'employeur qui décidera de ce qu'il veut faire , si la convention ne cadre pas les choses .

Donc c'est bien d'être syndiqué mais c'est bien dommage de ne pas utiliser la faculté de se former pour éviter de dire n'importe quoi ...

Par Mike22

Merci pour l'info

Par Prana67

Bonjour,

Ce que vous décrivez est assez commun et fréquent, et pas que pour les élections du CSE. Un de nos anciens président a bien dit que les promesses n'engagent que ceux qui y croient ...

Vous pouvez faire un tract pour répondre aux mensonges en expliquant votre projet et ce que vous voulez faire pour les salariés. Mais je suppose que ça c'est déjà fait.

Par Henriri

Hello !

Mike, dans votre liste soyez de "meilleurs candidats" à tout point de vue (vison, projet, comportement...) que les candidats des autres listes et le personnel votera en conséquence.

A+

Par Prana67

Henri, dans un monde idéal oui, mais dans la vraie vie ça ne se passe pas vraiment comme ça

Par kang74

De toutes les manières les membres du CSE ont une influence limitée sur les conditions de travail des employés : ils rapportent les problèmes à l'employeur, ils constatent, ils alertent mais ne sont pas là pour changer les conditions de travail des salariés .

C'est plutôt le délégué syndical qui est force de proposition et donc négocie ...

Et lui, il n'est pas élu, mais choisi par un syndicat .

Ce pourquoi les listes indépendantes ont peu de poids, mais elles s'avèrent utiles pour amener une diversité de point de vue ,indépendante justement, si cela ne nuit pas au bon fonctionnement du CSE (le but n'est pas de régler ses comptes en réunion)

Tout élu doit avoir une formation pour bien connaître son rôle, savoir le cadre de ses moyens, car le but n'est pas d'être frontal avec l'employeur, employeur qui préside le CSE .

Par Henri

(suite)

Prana en quoi êtes-vous détenteur d'un point de vue supérieur sur la "vraie vie" que d'autres ?

A+

Par Prana67

Prana en quoi êtes-vous détenteur d'un point de vue supérieur sur la "vraie vie" que d'autres ?

Je ne prétend rien détenir. Tout simplement 27 années d'expérience de représentant du personnel qui me permettent de dire que ce ne sont pas forcément les "meilleurs" ou les plus au service des salariés qui gagnent les élections. Souvent faire du blabla et brasser du vent est plus efficace pour se faire élire.

Mais ça on peut le constater à toutes les élections, ce n'est pas spécifique aux représentants du personnel.

Par Prana67

Prana en quoi êtes-vous détenteur d'un point de vue supérieur sur la "vraie vie" que d'autres ?

Je ne prétend rien détenir. Tout simplement 27 années d'expérience de représentant du personnel qui me permettent de dire que ce ne sont pas forcément les "meilleurs" ou les plus au service des salariés qui gagnent les élections. Souvent faire du blabla et brasser du vent est plus efficace pour se faire élire.

Mais ça on peut le constater à toutes les élections, ce n'est pas spécifique aux représentants du personnel.

Par Henri

(suite)

Libre à vous Prana de juger que votre réponse "faire un tract pour répondre aux mensonges en expliquant votre projet et ce que vous voulez faire pour les salariés" est bien moins "bisounours" et en tout cas bien plus pertinente que la mienne "être meilleurs candidats à tout point de vue (vision, projet, comportement...)".

A+